

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 16,50  
 Av. Bulletin off. . Fr. 24,50  
 Etranger. . . . . Fr. 24,50  
 Av. Bulletin off. . Fr. 31,50

Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES : 13 ct. le mm.  
 ou son espace

Réclames : 30 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

**NOUVELLES  
 du jour**

**L'émissaire du FLN  
 attendu à Paris**

● Le plus grand secret est gardé à Paris et à Tunis sur l'envoi à Paris d'un émissaire du GPRA chargé de prendre contact avec le gouvernement français pour amorcer les négociations éventuelles préalables à un cessez-le-feu en Algérie. On ne connaît ni le nom du délégué de l'organisation extérieure de la rébellion, ni la date de sa venue à Paris, ni les points qu'il voudra régler en vue d'une convocation « au sommet » entre la France et le G.P.R.A. Au moment où vont avoir lieu ces laborieux travaux préliminaires, des nouvelles d'Algérie laissent entendre que le président du GPRA, M. Fehrat Abbas, ne serait pas suivi unanimement par les rebelles. Des fractions auraient annoncé qu'elles n'accepteraient pas d'autre solution qu'une proclamation d'indépendance. Ainsi, en France comme en Algérie, on trouve des partisans de la négociation et des irréductibles. C'est dans ce climat d'indécision que s'est formé à Alger le « Front pour l'Algérie française » et qu'en France les extrémistes redoublent d'efforts pour empêcher les pourparlers. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à Alger pour éviter la répétition de troubles sanglants comme ceux qui furent fomentés par Ortiz et La-gaillarde.

**M. Stevenson, outsider !**

● Un mouvement national s'est formé aux Etats-Unis pour proposer la candidature à la présidence de M. Adlai Stevenson. Des leaders du parti démocrate pensent en effet que M. Stevenson, qui fut le concurrent de M. Eisenhower lors des dernières élections présidentielles, est le candidat qui s'impose après les échecs de la conférence au sommet de Paris et la cuisante aventure japonaise.

**Le cas Eichmann**

● Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. a voté par 8 voix et 2 abstentions la résolution proposée par l'Argentine au sujet de l'enlèvement de Eichmann, transporté en Israël pour y être jugé au sujet du massacre des Juifs dont il s'est rendu responsable sous le régime d'Hitler. Le Conseil de Sécurité a voté la résolution par souci de respecter le droit international, mais avec le ferme espoir que, la légalité étant respectée, ce criminel de guerre sera jugé et condamné comme il le mérite.

**Gouvernement bi-partite  
 au Congo**

● Finalement, le conflit entre M. Lumumba et M. Kasavubu s'est aplani dans ce sens que le premier nommé a été chargé de former le gouvernement, mais que plusieurs membres du parti de M. Kasavubu seront appelés à faire partie du ministère.

*L'histoire comme on nous l'enseigne*

## Bras nouveaux ou têtes bien faites ?

Qu'avions-nous retenu, au sortir de l'école, des leçons d'Histoire — suisse ou mondiale — que nos maîtres s'efforçaient de nous faire apprendre au plus près des manuels en vigueur ?

Nous savons que nos ancêtres helvétiques ont livré de longues et dures guerres pour conquérir leur indépendance ; que leur réputation militaire était bien établie ; que nos soldats — dans l'acceptation exacte de ce terme qui veut dire « payés par une solde » — étaient très appréciés des rois et des princes étrangers ; que le service mercenaire fut érigé en système, constituant le principal gagne-pain d'une bonne partie de la population ; que des guerres civiles ont troublé l'harmonie confédérale.

Il y a beaucoup de guerres dans cette Histoire... et l'on est tenté de penser qu'entre ces redoutables Helvètes de nos manuels d'école et le « Suisse qui trait sa vache et vit en paix » de Victor Hugo, nos mœurs se sont considérablement adoucies !

Il serait intéressant de faire un compte exact du temps que les Confédérés, de 1291 à aujourd'hui, ont passé à faire la guerre et de celui pendant lequel ils vécurent en paix. On constaterait certainement que les batailles livrées pour défendre notre indépendance ou celles engagées dans le but de conquérir un territoire voisin ne forment qu'une très petite part de la vie confédérale. Il faut donc conclure que nous apprenons en détail une infime partie du passé de notre patrie et que le reste, le grand reste, est escamoté. Nous savons comment nos ancêtres trucidèrent leurs ennemis ou comment ils savaient subir honorablement le mauvais sort des armes mais nos connaissances de la vie politique, artistique ou sociale des diverses époques, des mœurs, des lois, des incidences des grands événements mondiaux sur notre pays sont plutôt maigres.

L'Histoire que nous apprenons est une sorte de roman-feuilleton dont les épisodes sont des batailles. On va de la cause d'une guerre à ses conséquences en passant par la description précise de la manière dont le seul Suisse tué à Giornico le fut parce qu'il avait oublié de mettre ses crampons pour aborder la glace de la vallée ; on accorde autant de place à la Révolution de 1848 qu'à la soupe au lait de Kappel...

On connaît les noms des glorieux capitaines, des rusés commandants qui surent compenser la faiblesse numérique de nos troupes par de géniales astuces ; on sait tout de ces militaires qui, à un moment critique, surent placer le mot qu'il fallait ou l'acte décisif.

Mais des mœurs, mais de l'action des hommes politiques, de science, de ces magistrats ou de ces philosophes qui furent à l'origine des évolutions, du mieux-être constant de l'humanité, que sait-on au juste ?

Mais de ces longues et patientes élaborations, de l'influence des grands penseurs, de tout ce travail qui présida à la mise en place de nos institutions politiques ou de la révolution sociale, de l'action des hommes qui, aux pires moments, surent sans éclat assurer les droits et les devoirs de l'homme, du rôle du citoyen dans une démocratie, que savons-nous ?

C'est une Histoire tronquée, axée sur les seuls faits de guerre, que l'on nous enseigne encore. Demandez à un jeune homme sortant de l'école ce qui se passait dans le monde au moment où nos Suisses se battaient à Nœfels : vous constaterez qu'il a apprise est étriquée, unilatérale, ne tenant qu'un compte congru de l'indispensable notion d'universalité.

Ne parlons pas des préventions ou plutôt de la mauvaise foi qui inspire maîtres et manuels lorsqu'ils abordent certains sujets « tabou ». Tel est présenté comme un malfaiteur ou un héros selon qu'il a servi une cause ou une autre...

Est-il concevable qu'à notre époque où chaque jour nous apporte un événement de grande importance l'on puisse en rester à des notions aussi périmées de l'enseignement de l'Histoire ? Est-il admissible que l'on ne veuille pas faire de l'histoire une source d'enrichissement, un moyen de s'améliorer par l'expérience, de créer un esprit de paix et de compréhension, un ferment constant de sagesse ?

Sans compter que le monde devient toujours plus petit. Les distances disparaissent, les frontières s'élargissent. C'est dans le cadre du monde, des idées et des réalités de l'heure qu'il faut apprendre l'Histoire beaucoup plus que dans celui des roulements de tambour et des cliquetis des halberdars. **Gérald Rudaz.**

**Exploit américain sans précédent :**

**Lancement de deux satellites par la même fusée**

L'armée de l'air américaine a procédé au lancement de deux satellites par la même fusée.

Les engins sont : un satellite de navigation et un satellite équipé d'instruments servant à mesurer la radiation solaire.

C'est la deuxième tentative d'envoi de deux satellites par la même fusée. La première, faite l'an dernier, avait échoué.

Le premier satellite est un satellite sphérique de 101 kilos nommé Transit II. Il est destiné à étudier la possibilité d'utilisation de satellites comme postes de repérage pour la navigation, quelles que soient les conditions météorologiques. Les

avions, les navires de surface et les sous-marins recevant les signaux combinés d'un réseau complet de satellites Transit pourraient éventuellement faire le point à 160 mètres près.

Le deuxième satellite, de 40 centimètres de diamètre, est équipé d'un dispositif permettant de mesurer les différents types de radiations solaires dans l'ionosphère. Il peut fournir des renseignements sur la réfraction ou la courbe des ondes émises par les stations de radio alors qu'il pénètre dans l'ionosphère.

Le poids du deuxième satellite est de 19 kg. 050.

**Ils apprennent à sauver des vies**



Le Club alpin suisse organise actuellement à Grindelwald un cours central de sauvetage alpin, auquel participent quelque 80 présidents des sections du CAS, de l'association suisse des amis de la nature et de la Garde de sauvetage aérien. La direction technique est entre les mains du guide Hermann Steuri de Grindelwald, et du chef de sauvetage Erich Friedli (Gwatt) qui montrent ici aux participants les diverses méthodes du rappel à la corde. Le programme comprend aussi bien les méthodes traditionnelles que les plus modernes pour le sauvetage en montagne.

**Vous m'en direz tant !**

*Tout d'abord, je ne l'ai pas reconnu. Il me semblait bien que je devais l'avoir rencontré, jadis, que je l'avais fréquenté peut-être, mais je ne parvenais pas à le situer dans mes souvenirs.*

*En tout cas il avait changé certainement, car j'avais l'impression de découvrir au-delà des traits de sa physionomie un visage familier.*

*Etait-ce la maladie, était-ce l'âge ? Quelque chose altérait son expression, une sorte de contrainte ou de durcissement dont je ne m'expliquais pas l'origine.*

*Il me dit son nom et aussitôt je retrouvai, derrière son masque, l'homme qu'il avait été, et dont je recomposai mentalement la souriante bonhomie.*

*Qu'est-ce qui lui était donc arrivé pour qu'il m'apparût figé dans un carcan ? Eh ! non... vous vous trompez, il ne s'agissait ni d'une fracture de la colonne vertébrale, ni d'une paralysie de la face, ni même d'un malheur familial.*

*Simplement — je le sus par ses explications — il avait été l'objet, soit dans le secteur politique, soit dans sa profession, d'honneurs flatteurs.*

*Rien d'exceptionnel, bien sûr, mais tout de même, une ou deux distinctions qui l'avaient mis en vedette dans un rayon local.*

*Le monde est plein de grands hommes dont le rayonnement s'étend, sur cinq ou dix kilomètres carrés, entre le coq de l'église et une fontaine publique !*

*Celui-là, conscient de son prestige, avait pris la tête de son rôle.*

*Sa façon de tendre la main, d'un air distrait, de marcher à pas comptés, la rigidité de son attitude et jusqu'à son regard plus décidé, tout attestait de son autorité.*

*Tout, jusqu'à l'habit, la chemise, le col, les chaussures.*

*On peut arriver au même résultat par le torticolis, mais, lui, ce n'était pas seulement son corps qui s'était guindé, c'était aussi sa parole.*

*Il s'exprimait maintenant sur un ton sentencieux qui conférait à la moindre banalité un accent définitif et quelqu'un qui n'aurait pas écouté ce qu'il disait, aurait pu croire qu'il pensait tant son front semblait chargé de méditations.*

*Il était éloquent jusque dans ses silences. Parfois, à un abandon involontaire, à un sourire encore jeune, à une intonation, on percevait, comme au fond d'un brouillard, sa personnalité réelle, et puis l'image fugitive se dissipait, à prime entrevue.*

*L'homme que j'avais connu était mort... Et je regardais vivre un nouveau personnage en représentation qui ne parvenait pas à m'abuser sans cesser cependant de jouer sa propre comédie.*

**Le groupe conservateur  
 des Chambres fédérales  
 en Valais**

Hier, le groupe conservateur chrétien-social de l'Assemblée fédérale était l'hôte du Conseil d'Etat du Valais et du Conseil communal de la capitale. Reçus en gare de Sion par le conseiller d'Etat de Roten, le préfet d'Allèves, M. Troillet, ancien conseiller d'Etat, et plusieurs membres du Conseil communal de Sion, les députés aux chambres ont visité les Caves coopératives du Valais (Provins), puis ont été l'objet d'une réception à l'Hôtel de ville. La manifestation s'est poursuivie à la Majorie. Priront la parole à l'occasion de cette réception, M. de Quay, vice-président de Sion ; Bonvin, président de la ville ; de Roten, conseiller d'Etat, et Conrad, président du groupe. L'Harmonie municipale et la Chanson valaisanne avaient été invitées pour agrémenter cette journée.

**AU SERVICE DE VOTRE  
 CANTON, LA  
 BANQUE CANTONALE  
 DU VALAIS**



vous offre sécurité et discrétion pour tous vos dépôts et vous recommande spécialement ses

**Carnets d'Epargne à 3 %**  
 avec facilités de retraits

**ses bons de caisse à 3 1/2 %**

**BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY**

Tél. 6 12 75 - Compte de chèques postaux Il c 1000



Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes aux conditions les meilleures  
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne  
 Obligations à 3 et 5 ans — Gérance de titres

# CHRONIQUE DE MARTIGNY

## Cérémonie de clôture des écoles primaires communales

Les écoles primaires communales de Martigny-Ville ont brillamment terminé l'année scolaire 1959-60, par la cérémonie traditionnelle de la distribution des prix.

Cette année, cette manifestation sympathique s'est déroulée sur la Place du collège communal et non plus sur la Place Centrale comme les années précédentes.

Cette innovation est heureuse parce qu'elle permet un climat plus intime, loin du bruit trépidant des moteurs et des rumeurs sourdes de la rue.

Comme de coutume, un magnifique cortège a circulé à travers les artères de la cité, au milieu d'un grand concours de population, de parents et de familles qui applaudissaient chaleureusement la belle phalange, multicolore et joyeuse, de la jeunesse scolaire.

L'Harmonie municipale, conformément à son esprit de dévouement inlassable, a dirigé le cortège avec son rythme entraînant sous la direction de M. Amand Bochatay.

Après avoir passé sur la Place du Midi, la Place Centrale, toute la jeunesse étudiante s'est retrouvée dans la cour, face au collège communal.

Me Victor Dupuis, président de la commission scolaire, s'est ensuite adressé à la foule présente et a notamment précisé les points suivants :

« A ceux qui partent définitivement, nous adressons nos meilleurs vœux pour la prospérité d'un avenir heureux, en espérant qu'ils évoqueront parfois, avec une certaine émotion mélancolique, les souvenirs des heures claires et joyeuses de leur enfance étudiante à Martigny. Qu'ils sachent cependant que ce qu'ils ont appris à l'école c'est principalement à leurs maîtres et maîtresses qu'ils le doivent et c'est pourquoi ils leur adresseront parfois une pensée de reconnaissance, si éphémère et si rare soit-elle. Car on ne dira jamais assez l'importance de l'école primaire pour la formation des hommes et des femmes de demain et c'est la raison pour laquelle l'éducation religieuse, morale, intellectuelle, voire sportive de l'enfance doit retenir de plus en plus l'attention soutenue des autorités responsables dans ce domaine. »

Puis l'orateur adressa ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle tâche durant la saison 1959-1960 ; à la Municipalité de Martigny-Ville, compréhensive et généreuse ; à M. le chanoine Boucard, inspecteur scolaire du district ; aux membres du personnel enseignant à qui incombe la mission essentielle et délicate de forger le cœur, l'intelligence et aussi le corps des enfants, selon l'adage latin « Mens sana in corpore sano » : un esprit sain dans un corps sain. Dans l'ensemble, elle a donné entière satisfaction ; aux époux Farquet, les dévoués concierges du collège communal, depuis plus de 20 ans. Enfin, Me Dupuis mit particulièrement à l'honneur M. Charles Gay-Crosier, instituteur, qui est entré, en 1935, dans le personnel enseignant de Martigny-Ville et qui a vu défiler ainsi plus de 25 générations d'écouliers de la cité d'Octodure.

Il rendit hommage à sa conscience professionnelle poussée parfois jusqu'au scrupule et, au nom de la Municipalité de

Martigny-Ville, lui remit la traditionnelle montre en or, témoignage concret de sa vive gratitude ainsi que de celle de la commission scolaire et enfin de tous ceux qui, depuis 25 ans, ont eu le privilège de recevoir les fruits de son expérience pédagogique, de ses qualités humaines et de son dévouement total.

Au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, M. Charles Gay-Crosier, visiblement ému, reçut le cadeau qui lui revenait légitimement. En conclusion, Me Dupuis rappela les derniers événements qui firent briller le nom de Martigny : l'un d'ordre intellectuel par la victoire de Martigny à l'émission radiophonique « Un pour tous, tous pour un » dont faisaient partie notamment trois élèves de Martigny et quatre adultes, et l'autre d'ordre sportif, soit la victoire de Martigny à Bodio (qu'il faudra introduire dans les livres d'histoire après celles de Giorno et d'Arbedo selon l'humoriste historien chanoine Pellouchoud !) Ces deux victoires furent également vivement applaudies par la jeunesse présente.

Enfin, Me Dupuis rappela à la juvénile assistance le sens des vacances qui ne sont pas nécessairement des occasions de paresse oisive et vide de sens, mais au contraire d'enrichissement au large contact avec la nature. « Il faut du positif : une détente totale des nerfs, un bain d'air pur et de soleil, des muscles aguerris », comme l'écrit le rédacteur de l'« Ecole valaisanne ».

Puis après quelques chants des écoles sous la direction de M. Harry-Pierre Moreillon, professeur, et quelques morceaux entraînants de l'Harmonie, la foule se dispersa dans l'allégresse générale après que chaque lauréat eut reçu le prix de ses efforts, aux applaudissements de ses petits camarades.

Nous souhaitons à notre tour de bonnes et saines vacances à toute la gent écolière jusqu'à la rentrée de l'année 1960-61 qui aura lieu le mardi 6 septembre 1960.

Rappelons que les classes primaires ont été fréquentées par près de 530 élèves (indépendamment des collèges Sainte-Marie, Sainte-Jeanne-Antide, etc.).

Enfin, il y aurait lieu de formuler un vœu : c'est que les écoles secondaires terminent leurs classes à l'occasion de la même cérémonie, ceci pour bien démontrer qu'elles sont le prolongement des classes primaires et que la fusion soit réalisée en même temps que celle des deux commissions scolaires qui ne se justifient plus.

Jean de R.

### Pharmacies de service

Jusqu'au samedi 25 juin, à 17 h. 30 : Boissard.

Du samedi 25 juin, à 17 h. 30 au samedi 2 juillet, à 17 h. 30 : Lauber.

**AVIS :** Les pharmacies de Martigny sont fermées le jeudi après-midi, seule la pharmacie qui assure le service de nuit, restant ouverte.

### Médecin de garde

Le service est assuré du samedi dès 20 heures, au lundi à 8 heures.

	Jun
Dr. Gard (dimanche)	26
Broccard (mercredi)	29

## Promenade scolaire

Les 17 et 18 juin, les classes secondaires de Martigny-Ville sont parties pour leur promenade scolaire annuelle. Un soleil radieux les accompagna tout au long de leur magnifique randonnée.

Le vendredi matin, les élèves étaient tous réunis devant la gare de Martigny, portant un lourd sac de montagne et chaussés de grosses chaussures cloutées. Chacun se réjouissait par avance de ces deux belles journées de course et se voyait déjà transporté sur les alpages verdoyants de Planachaux. Le train tant attendu arriva, contenant mal la joie débordante des élèves heureux de pouvoir échapper, pour quelque temps à la monotonie des dernières journées d'école. En passant par St-Maurice et Monthey, en empruntant le pittoresque petit train Aigle-Monthey-Champéry, le groupe arriva à Champéry, première étape de la course. Précédés de M. Ed. Morand, président de la commission scolaire, et de MM. Gross et Puipe, les élèves montèrent jusqu'à Planachaux, en suivant les sentiers zigzaguant parmi les pâturages émaillés de boutons d'or.

Vers la fin de l'après-midi, ils se trouvèrent tous réunis au chalet Coquoz, autour d'une table agréablement garnie. Après s'être bien régalez et avoir admiré le site pittoresque du Val d'Illicz, ils jouèrent d'une soirée de jeux et de divertissements. Les witzes, les devinettes, les tours de magie firent passer rapidement les heures, et le moment du coucher arriva trop tôt, au dire des participants.

Le samedi allait être une journée inoubliable pour les non habitués de la montagne. Sur les névés étincelants, sous un soleil de plomb, au pied des cimes s'élançant vers le ciel bleu, les élèves grimperont jusqu'aux « Portes de l'hiver ». Ils y découvrirent un panorama incomparable et purent admirer de près les Dents du Midi, les Alpes bernoises, valaisannes et savoyardes. Après s'être bien délectés de l'air pur et frais des sommets, ils descendirent jusqu'aux bords riants du lac Chéry. Les provisions apportées trouvèrent un appétit décuplé par la marche et le grand air. Les participants firent ensuite ample moisson de gentianes et de rhododendrons avant de se diriger sur Morgins, puis sur Troistorrens, où ils prirent le train jusqu'à Monthey.

Martigny vit arriver une équipe exténuée, brûlée par le soleil, mais heureuse d'une promenade magnifique, qui fut pour beaucoup la dernière de leur scolarité et certainement la plus belle. Au nom des élèves de l'école secondaire, je remercie notre dynamique président Ed. Morand, MM. les professeurs Gross et Puipe, de tout leur dévouement, de leur patience à nous instruire et à nous guider vers le chemin difficile de la vie.

Un participant : F. V.

### Clôture

Elle s'est effectuée mercredi, en fin de matinée, en présence de M. Ed. Morand, président de la commission scolaire. Il a félicité la plupart des enfants pour leur travail consciencieux et les a exhortés à bien utiliser leurs vacances. Il a pu leur remettre les prix suivants, grâce à la générosité de quelques maisons locales :

#### Classe de M. Gross

1. Michel Guex-Joris ; 2. Valentino Fachin ; 3. Marcel Brun ; 4. Raymond Terretaz.

#### Classe de M. Puipe

1. Roger Dirren ; 2. Roger Lugon ; 3. Jean-Claude Copt ; 4. Jean-Pierre Klaus ; 5. C. Girard.

Les certificats de fin d'études ont pu être remis aux élèves suivants, qui ont rempli les conditions du règlement des écoles secondaires :

Biaggi Jean-Paul ; Brun Marcel ; V. Fachin ; Franc Claude ; Gay Gilbert ; Guex-Joris Michel ; Jacquier J.-M. ; Lathion Marc ; Morz Walter ; Terretaz Raymond.

Félicitations aux lauréats et diplômés.

#### PALMARÈS GARÇONS

##### 6e - Classe de M. Rouiller

1. Werlen Angelo ; 2. Girard Jean-Michel ; 3. ex aequo : Franchini Jean-Henri, Taramarcz Raphaël ; 4. Fluckiger Jacques.

##### 6e B - Classe de M. Pillet

1. Chappex Alain ; 2. Sola Philippe ; 3. Corthey Jean-Claude ; 4. Gross Roger ; 5. ex aequo : Vouilloz Claude, Fornage Jean.

##### 5e - Classe de M. Gay-Crosier

1. Nater Jean-Pierre ; 2. Cretton Alex ; 3. Salamin Yves ; 4. Berner Daniel ; 5. Levet Georges-André.

##### 4e - Classe de M. Cretton

1. Thurre Edgar ; 2. Mivelaz Bernard ; 3. Perruchoud Guy ; 4. Wyder Michel ; 5. Mathey Jean-Michel.

##### 3e - Classe de M. Coquoz

1. Pierroz Claude ; 2. Lattion Georges-André ; 3. Morand Michel ; 4. Rausis Jean-Paul ; 5. Gertschen Félix.

##### 2e - Classe de M. Theux

1. Michellod Christian ; Wyder Jean-Marie ; 3. Abbet Jean-Paul ; 4. Alter Christian ; 5. Gay Louis-Philippe.

##### Ire - Classe de Mlle Pommaz

1. Vouilloz Claude-André ; 2. Rouiller Michel ; 3. Moret Jean-Paul ; 4. Métrailler Alain ; 5. Bellani Gilbert.

#### FILLES

##### Classe de Mlle Giroud

1. Rappaz Huguette ; 2. Levet Danielle ;

3. Werlen Josiane ; 4. Gex Elisabeth ; 5. Cretton Jacqueline.

##### Classe de Mme Leroy

1. Forstel Marie-CI. ; 2. Farquet Chantal ; 3. Perruchoud Christiane ; 4. Dorsaz Jacqueline ; 5. Pillet Rose-Marie.

##### Classe de Mme Cretton

1. Copt Lydia ; 2. Giroud Elisabeth ; 3. Rausis Fernande ; 4. Giroud Thérèse ; 5. Troillet Liliane.

##### Classe de Mlle Roduit

1. Hofer Christiane ; 2. Chobaz Lysiane ; 3. Bonvin Danièle ; 4. ex aequo : Cretton Marie-Josèphe, Klinger Jacqueline.

##### Classe de Mme Duay-Crettex

1. Cretton Françoise ; 2. David Nicole ; 3. Giroud Catherine ; 4. Muhleis Marcelle ; 5. Délèze Marianne.

##### Classe de Mme Perruchoud

1. Lugon Véronique ; 2. Dorsaz Elisabeth ; 3. Taramarcz Raymonde ; 4. Crettaz Annelise ; 5. Ménabréaz Yolande.

## Les joutes nautiques scolaires à la piscine municipale

Fort et joyeuse animation, mercredi après-midi à la piscine !

Tout un petit monde se trouvait là, au bord du bassin olympique, supportant les chances, attendant avec un « trac » bien compréhensible le grand moment du début des joutes nautiques réservées aux enfants en âge de scolarité.

Ceux qui avaient déjà eu l'occasion de recevoir « le baptême du chrono » jetaient des regards supérieurs sur les néophytes, souriaient ironiquement en constatant leur nervosité, leur émotion de se rendre sur le bloc de départ et d'attendre, nerfs tendus, le coup de sifflet du départ.

Mais, en fait, chacun ressentait ce choc à l'épigastric, cette nervosité qui n'épargne personne lorsqu'il s'agit de s'aligner en compétition.

Les supporteurs, eux, s'étaient massés sur les plongeurs ou le long des lignes pour mieux crier leurs encouragements à leurs favoris. Et tout ceci créait une animation extraordinaire, une ambiance digne des Jeux Olympiques, au milieu de laquelle Elie Bovier, grand maître des lieux, régnait en parfait ordonnateur avec une autorité calme et toujours souriante.

On peut parler de Jeux Olympiques, car l'important - à ces joutes - n'était pas tant de triompher que de participer. Le meilleur esprit sportif n'a d'ailleurs cessé de régner à la piscine et, grâce à la générosité des maisons, commerces, industries etc. de Martigny, chaque participant a reçu un prix.

Souhaitons que cet encouragement ne sera pas perdu, et que l'amour de ce beau sport de la natation sera inculqué solidement chez chacun.

A ce propos, soulignons une louable initiative de M. Bovier et du Club de natation, qui permet, chaque samedi matin, de faire bénéficier les jeunes d'un entraînement gratuit.

Parents, confiez sans crainte vos enfants à ces moniteurs qui leur apprendront à nager, perfectionneront leur technique et leur prodigueront de précieux conseils.

Voici maintenant les principaux résultats de ces joutes nautiques, qui débutèrent sitôt après la fermeture des écoles et qui eurent l'honneur de la visite de plusieurs personnalités, à commencer par M. Denis Puipe, conseiller.

### Résultats :

#### Garçons :

Ire catégorie (25 m. libre) : 1. Crettenand Robert, 19 1 - 2. Volluz Michel, 21 - 3. Fiora Daniel, 21 8 - 4. Roduit Alain, 24 4 - 5. Bovier Patrice (7 ans), 26 8 - 6. Moret Jean-Pierre, 28 3 - 7. Métrailler Alain (8 ans), 28 9 - 8. Pellissier Eric, 32 1 - 9. Romagnoli Guy (8 ans), 37 4 - 10. Guex Jean-Paul, 42 2 ; 11. Perret Michel, 63 9.

(25 m. dos) : 1. Crettenand Robert, 29 9 - 2. Pellissier Eric, 38 - 3. Bovier Patrice, 42 4 - 4. Fiora Daniel, 43 - 5. Guex Jean-Paul (abandon).

IIe catégorie (brasse) : 1. Vaudan André, 24 2 - 2. Gasser Rolf, 26 - 3. Osenda Amédé, 26 2 - 4. Crausaz Auguste, 28 2 - 5. Mariéthod Roger, 29 9 ; 6. Lenoir Jean-Charles, 30 - 7. Flukiger Jacques, 32 3 - 8. Favre Michel, 32 4 - 9. Granges Alain, 34 4.

(Crawl) : 1. Vaudan André, 17 4 - 2. Flukiger Jacques, 23 2 - 3. Gasser Rolf, 25 2 - 4. Crausaz Auguste, 26 - 5. Bochatay Gilbert, 28 8 - 6. Favre Michel, 30 - 7. Mariéthod Roger, 34 8.

(Dos) : 1. Vaudan André, 20 9 - 2. Flukiger Jacques, 31 2 - 3. Crausaz Auguste, 33 1 - 4. Favre Michel, 35 2 - 5. Osenda Amédé, 36 4.

IIIe catégorie (brasse) : 1. Pierroz René, 45 8 - 2. Morand Christophe, 49 8 ; 3. Jordan Jean-Daniel, 50 6 - 4. Cassaz

Pierre, 50 7 - 5. Vaudan Gérard, 53 1 ; 6. Berguerand Daniel, 56 - 7. Girard Christian, 59 2 - 8. Troillet Bernard et 9. Pillet René (tous deux 63 7) - 10. Puipe Pierre-Louis, 68 - 11. Rouiller Gérard, 69.

(Crawl) : 1. Vaudan Gérard, 36 - 2. Cassaz Pierre, 37 1 - 3. Pierroz René, 45 4 - 4. Biselx Philippe, 48 3 - 5. Pillet René et 6. Troillet Bernard, 49 3 ; 7. Jordan Jean-Daniel, 52 1 - 8. Girard Christian, 52 - 9. Berguerand Daniel, 58 2 - 10. Osenda Georges, 63 2.

(Dos) : 1. Vaudan Gérard, 43 1 - 2. Cassaz Pierre, 54 - 3. Jordan Jean-Daniel, 60 9 - 4. Pierroz René, 61 4 - 5. Morand Christophe, 68 2 - 6. Berguerand Daniel, 72 - 7. Troillet Bernard, 72 8 - 8. Pillet René, 85 - 9. Osenda Georges, 89 9.

#### Filles :

Ire catégorie (25 m. libre) : 1. Pellouchoud Michèle et 2. Collaud Marie-Claire (toutes deux 25 1) - 3. Offer Christiane et 4. Pierroz Paula (toutes deux 27) - 5. Giroud Michèle, 28 3 - 6. Crausaz Alice, 29 9 - 7. Bessi Laetitia, 34 4 - 8. Kunz Monique, 34 8 - 9. Bernard Rose-Marie, 34 9 - 10. De Laval Constance, 35 3 - 11. Métrailler Christine, 38 - 12. Carruzzo Dominique, 38 8 - 13. Romagnoli Danièle, 40.

IIe catégorie (brasse 25 m.) : 1. Bollin Françoise, 27 6 - 2. Michaud Sylviane, 29 - 3. Volluz Eliane, 29 1 ; 4. Schifferli Elisabeth et 5. Curchod Marie-Madeleine (toutes deux 30) - 6. Gaillard Monique, 30 8 - 7. Wyssa Renée, 30 9 - 8. Jordan Claire-Lise, 39 4 ; 9. Michaud Gilberte, 42 2.

IIIe catégorie (brasse 50 m.) : 1. Gaillard Michèle, 55 9 - 2. Faisant Janine, 56 6 - 3. Donnet Antoinette, 58 8 ; 4. Guex-Joris M.-Th., 61 4 - 5. Abbet Yvonne, 61 9 - 6. Bovisi Pierrette, 66 ; 7. Giroud Françoise, 68 1.

(Crawl 50 m.) : 1. Gaillard Michèle, 48 1 - 2. Abbet Yvonne, 53 8 - 3. Donnet Antoinette, 57 4 - 4. Guex-Joris M.-Th., 58 5.

(Dos 25 m.) : 1. Pellouchoud Janine, 25 1 - 2. Abbet Yvonne, 26 - 3. Gaillard Michèle et 4. Guex-Joris M.-Th. (toutes deux 27 3) - 5. Donnet Antoinette, 28 - 6. Bovisi Pierrette, 29 1 - 7. Giroud Françoise, 39 9.

### Eglise réformée évangélique

Paroisse de Martigny : dimanche 26 juin, culte à 20 h. 15. Ecole protestante : vendredi 24 juin à 20 h. Soirée de clôture. Cultes pour l'enfance supprimés pendant les vacances scolaires.

### Colonie de vacances de Martigny

Pour éviter toute erreur, nous rappelons encore une fois que le départ des 83 garçons pour Ravoire est fixé au samedi 25 juin, à 8 h. 15, sur les places centrales de la Ville et du Bourg.

### Remerciements

La commission scolaire de Martigny-Ville remercie chaleureusement toutes les personnes et toutes les maisons de commerce de Martigny qui cette année ont été particulièrement généreuses et ont permis de constituer une planche de prix inhabituelle qui a fait la joie des nombreux jeunes lauréats (66).

Elle adresse une reconnaissance spéciale à la personne qui a voulu garder l'anonymat et dont la contribution fut particulièrement importante. Que la joie donnée leur revienne en retour !

La commission scolaire.

**L'EPARGNE  
est la richesse d'un peuple.  
Le TIMBRE-ESCOMPTE  
aide à la réaliser.**



un **DIABLERETS** à l'eau  
calme la soif aussitôt



# Chronique de Monthey

## Vers un développement réjouissant de l'aérodrome des Placettes

A quelque distance du Rhône, sur la rive vaudoise, à mi-chemin entre Bex et Monthey s'étend l'aérodrome des Placettes. Il y a dix ans que des mordus de l'aviation, jugeant l'emplacement propice, l'avaient loué à la Municipalité de Bex. Un hangar rudimentaire s'éleva bientôt en bordure du terrain, puis, avec les années, d'autres constructions vinrent s'y ajouter.

Tout cela respirait un air de pionnier bien sympathique. Comme dans les œuvres à leurs débuts, les dévouements, s'ils ne furent pas très nombreux, compensèrent l'infériorité numérique par un attachement d'autant plus ardent. Faire de l'aviation était encore coûteux. Aspect non moins réjouissant de l'entreprise, les membres du club se recrutèrent dans toute la région du Bas-Rhône, le fleuve se révélant un trait d'union entre les villes de Bex et de Monthey. C'est ainsi qu'un Montheyan d'adoption, M. Mani, entouré d'une équipe enthousiaste, n'a cessé de déployer des efforts aujourd'hui couronnés de succès, pour donner une nouvelle impulsion à cette place d'aviation civile. Qu'on en juge! De 146 en 1950, les atterrissages ont passé à 619 en 1956 et à 1092 en 1959. C'est que l'aérodrome est pratiquement utilisable toute l'année. Autre avantage, il est orienté dans le sens des vents dominants.

L'aviation a la faveur de la jeunesse. Mais l'initiation à l'emploi des plus lourds que l'air impose certaines règles. Les adolescents et des adultes souvent, débute par la construction et la commande de modèles réduits. Un groupement, sous-section de la société initiale, fut créé récemment. Les fins de semaine, les amateurs arrivent, jeunes et plus âgés, tous unis dans une même passion. Et les petits avions s'élèvent alors dans les airs, glissant sur l'aile, décrivant des orbes gracieuses, souvent tentés de se perdre à l'horizon lorsque les courants aériens les entraînent vers les hauteurs.

Nous avons cité quelques chiffres tout à l'heure, évoquant le développement rapide de cet aérodrome régional. Des avions de tourisme étrangers s'y posent toujours plus fréquemment. Sportifs, hommes d'affaires, et aussi tout simplement des gars en vacances, désireux de passer quelques jours dans les stations montagnardes des environs, Villars, Champéry, Morgins, Diablerets, Leysin.

Conscients des lacunes de leur entreprise primitive, les promoteurs, auxquels se joignent depuis d'autres gens de l'espace, jugèrent le moment venu de moderniser leur aérodrome. Leur projet, tout en demeurant dans les limites d'une prudence nécessaire, tient compte des exigences de la navigation aérienne actuelle. Une société coopérative d'exploitation fut fondée le 18 mars 1960, marquant mieux que tout autre manifestation le dixième anniversaire de leur œuvre. Il est réjouissant de constater la présence dans son comité, de Valaisans et de Vaudois désireux d'unir dans une même action les régions limitrophes des deux cantons.

Voici sa composition :

Président : M. Henri Buffat, Vérossaz ; Vice-président : Eric Mani, président de la section Plaine du Rhône de l'Aéro-Club de Suisse, Monthey ; Secrétaire-caissier : Mario Viscardi, Bex ; Membres : MM. Paulus Chevalley, Bex ; André Manzini, Aigle ; André Studer, Bex ; Arthur Wattenhofer. Contrôleurs des comptes : MM. Rolf Borel, Bex ; Alfred Meili, Bex. Contrôleurs suppléants : MM. Jean-P. Chappuis, Monthey ; Gabriel Stragiotti, Aigle.

Au cours d'une séance d'information tenue samedi passé à l'aérodrome même, les responsables du club précisèrent leurs intentions. Il y avait là de nombreux représentants des communes de la région intéressée, notamment M. Ruff, municipal à Ollon et le secrétaire de la commune, M. Studer, hôtelier à Bex, représentant du syndicat d'initiative, le syndicat de Bex, M. Desarzens, le célèbre alpiniste Paulus Chevalley, président du conseil communal bellerin, M. Chevalley, municipal à Leysin, M. Gilbert Zufferey, vice-président du conseil communal de Massongex, M. Barraud, député, des Diablerets, M. Carron, municipal à Lavey, et plusieurs journalistes. A la suite d'une malheureuse confusion, la ville de Monthey ne put déléguer quelqu'un, mais nous savons que la métropole industrielle du Bas-Valais suit avec sympathie les efforts des responsables de l'aérodrome de Bex.

M. Eric Mani salua ses invités. Il fit l'historique du club qu'il dirige, puis il s'étendit sur le projet en bonne voie de réalisation. L'Aéro-Club se propose de moderniser et d'agrandir le terrain d'aviation, afin d'augmenter la sécurité des atterrissages. Il vise aussi à développer l'aviation sportive par l'achat de matériel aéronautique et à introduire le vol à voile. Grâce à un arrangement conclu avec les autorités douanières fédérales, les pilotes étrangers n'auront plus besoin de se poser au préalable sur un aérodrome douanier.

Des parts seront offertes au public. Grâce à l'argent recueilli, le club se procurera un avion Piper Super Cub 150 CV et un planeur. Une buvette sera construite et le terrain agrandi.

A l'issue de cet exposé, M. Mani ouvrit la discussion. Elle fut utilisée abondamment, prouvant par là l'intérêt des personnes présentes.

Clou de la journée, les participants furent conviés à prendre place dans les appareils mis à disposition tant par le club que par les propriétaires privés appartenant à la société. Ce fut une révélation, et si certains eurent quelques réticences intérieures avant de s'engouffrer dans la carlingue, ils eurent le bon goût de n'en rien laisser paraître.

Nous formons les meilleurs vœux pour la réussite complète du projet d'agrandissement de l'aérodrome des Placettes, certain que la région bas-valaisanne y trouvera son intérêt.

Un événement exceptionnel à ne pas manquer!

Chippis - Samedi 25 juin

ELECTION

Miss National Beauté 1960

Présentation par DENIS MICHEL de la Radio-Télévision B.A.L. conduit par DED GERVAL et son orchestre (11 musiciens)



**LOEICHE les BAINS**  
Cures Thermales  
BUREAU OFF. RENÉ TEL. 027 54113

**vous attend!**

Parc des Sports — Sion

Dimanche 26 juin 1960

Coupe des Juniors B

Sion Jun. B—Viège Jun. B à 14 h.

Coupe des Juniors A

Sion A I—Sierra Jun. A.I à 15 h. 25

**SION — MARTIGNY**

Finale de la Coupe Valaisanne à 17 heures :



**POMPES FUNÉRAIRES VALAISANNES**  
2.28.30

**CORBILLARD AUTOMOBILE**  
Cercueils - Couronnes - Transports  
**J. Vœffray & Fils**  
Av. des Mayennets - SION

# La session d'été des Chambres fédérales

Disons d'emblée que la semaine écoulée n'a suscité que peu d'intérêt auprès des conseillers nationaux et des observateurs assis aux deux tribunes de presse. Trois questions méritent pourtant un examen attentif et ont retenu l'attention des députés.

### Observateurs suisses auprès du Conseil de l'Europe

Sur interpellation de M. Duft, conservateur zurichois, le Conseil national accepte le principe de l'envoi de parlementaires suisses comme observateurs au Conseil de l'Europe. Il est convenu que ces observateurs ne lieront en rien le Conseil fédéral dans sa politique étrangère. La décision des députés n'entraîne, dès lors, aucune reconnaissance des travaux du Conseil de l'Europe qui, au sein des différents mouvements luttant pour un rapprochement plus ou moins autoritaire de nos pays, même une existence quelque peu à l'écart. Ce Conseil ne semble servir, actuellement, que de lieu de rencontre. A ce sujet, il peut être intéressant pour quelques conseillers de se rendre dans la cité alsacienne et de « prendre le pouls » des intégristes du marché commun face aux efforts d'unir les pays européens au sein d'un organisme libre et adapté à nos traditions commerciales et politiques comme l'est l'Association européenne de libre échange. La Suisse ne refuse pas de collaborer étroitement avec les pays d'Europe et du monde entier, à condition que cette collaboration ne signifie pas soumission à une administration supranationale.

### La liberté de parole des officiers supérieurs

Gros émoi parmi quelques groupes de députés au sujet de l'interdiction, prononcée par le Département militaire fédéral à l'égard des officiers supérieurs, de prendre la parole publiquement pour critiquer la réforme de l'armée. Cette mesure est défendue avec vigueur par M. Paul Chaudet, conseiller fédéral. « Ces officiers », a-t-il dit, « ont disposé d'un délai d'une année pour prendre connaissance des mesures envisagées. Ils ont pu collaborer à leur élaboration ou les critiquer. » Or, une fois le plan arrêté, il convient que ces fonctionnaires de la Confédération rentrent dans le rang. Sur

un tout autre plan se situe le cas des officiers de milice désireux de partir en campagne contre le projet de réforme. N'étant pas astreints à l'obéissance que le fonctionnaire doit aux décisions gouvernementales, ils restent parfaitement libres. Ces explications logiques ont convaincu la majorité de nos représentants populaires. Espérons que la question, qui a tant préoccupé l'opinion publique, aura trouvé une réponse définitive.

M. Chaudet a ajouté que le Conseil fédéral n'avait chargé aucune officine de presse zurichoise de faire de la propagande pour la réforme de l'armée. Ce bureau a été mandaté par un organisme privé favorable à la réforme et a préparé une campagne de presse dans ce sens. Sur ce plan également, on a pu se convaincre que la position du gouvernement ne peut pas être attaquée.

### Le vote anticipé

Le Conseil national a approuvé, par 85 voix sans opposition, un projet de loi favorisant le vote anticipé. Cette loi autorise les cantons à instituer, en matière fédérale, le scrutin anticipé à un ou plusieurs jours précédant le dimanche de la consultation populaire, soit sur le territoire cantonal, soit dans certaines communes.

Pour les votations fédérales, le vote anticipé doit être introduit, dans tous les cas, à au moins deux des jours précédant le dimanche de la votation dans les communes comptant plus de 800 citoyens actifs et dans les autres communes, où cette facilité est demandée par au moins 30 citoyens. Un projet de loi sur le vote des malades et des personnes absentes de leur domicile est actuellement à l'étude dans les bureaux fédéraux.

M. Debétaz, radical vaudois, a exprimé son regret que le vote anticipé ne soit pas étendu à 10 jours avant les consultations populaires, comme cela est le cas dans le Pays de Vaud. La majorité du Conseil national s'est toutefois accrochée à une vague idée « d'équilibre » entre les dispositions cantonales et fédérales et n'a pas voulu aller trop loin. Or, il y aura de toute façon un certain déséquilibre entre les cantons et la Confédération, sur le plan des votations et élections, puisque les délais pour le vote anticipé diffèrent souvent d'un canton à l'autre.

# A travers le monde

## Les négociations France - Algérie

L'avis de M. Mendès-France...

Quelles sont les chances de réussite de la négociation qui va s'engager avec le FLN ? s'interroge M. Pierre Mendès-France dans « l'Express » de cette semaine.

« Nous connaissons bientôt la réponse », écrit l'ancien président du Conseil. « Si, du côté français, au cours des prochaines négociations, on n'accepte de discuter que d'une reddition militaire, même honorable, si le cessez-le-feu proposé n'est pas accompagné de garanties sur l'organisation et le contrôle du referendum, la paix sera encore ajournée et les ultras l'auront emporté une fois de plus. »

Pour éviter cela, il faut aller vite. Dès qu'on sera sorti du prologue actuel et que la négociation sera vraiment engagée, les événements travailleront contre ceux qui prétendent aujourd'hui s'y opposer et demain la paralyser — et cela non pas seulement chez nous, mais aussi du côté FLN.

« Voilà pourquoi, conclut M. Mendès-France, il faut que la négociation s'engage et que ceux qui veulent l'interdire soient enfin mis à la raison ».

... et celui de Georges Bidault

Sous le titre « Non à l'invité et surtout à l'invitation », M. Georges Bidault écrit — notamment — dans le « Carrefour » :

« Fin honorable des combats ? Pour qui l'honneur ? Pour l'armée française victorieuse ? Pour les fellagha et leur organisation extérieure ? Ou pour tout le monde ? Et alors, comment ? Ce n'est pas vingt ans après le 18 juin 1940 qu'il peut être particulièrement indiqué de parler d'un armistice dans la dignité et dans l'honneur. Il y a 20 ans, notre armée était défaite, elle est aujourd'hui maîtresse du terrain... »

Puis, évoquant les discours de Ferhat Abbas, M. Bidault regrette qu'on ne lui ait pas répondu de Paris « dans un gouvernement qui a pour mission de défendre ce qui reste du patrimoine des aïeux, l'avenir du pays et la paix dans la Méditerranée et dans l'Afrique du Nord. C'est affaire de courage et de volonté. S'il n'y a ni courage, ni volonté, s'il n'y a que lassitude, indifférence et lâcheté, alors la France aura

connu le plus grand désastre de son histoire... »

Et il conclut : « Eh bien ! non. Jamais personne ne nous imposera de nous incliner devant la folie des abandons en chaîne. »

Entre ces deux points de vue, il y a le large fossé séparant le libéralisme et l'humanisme de M. Mendès-France, et « l'Algérie de papa » de l'extrémisme.

## Gaston Dominici est grâcié

Gaston Dominici, le plus vieux condamné de France, va être libéré, c'est ce que son avocat, Me Floriot, lui a annoncé. Une mesure de grâce exceptionnelle lui ouvrirait prochainement les portes de la prison des Baumettes où il est détenu depuis le 29 novembre 1954. Ce serait le dernier acte d'une des affaires criminelles les plus retentissantes de l'après-guerre. Une affaire qui commença le 5 août 1952 au matin avec la découverte de la famille anglaise Drummond (le père, la mère et une petite fille de 10 ans, Elisabeth) assassinée près de la Grand-Terre et qui accumula ensuite les coups de théâtre : accusations lancées contre Gaston Dominici par ses fils, Gustave et Clovis. Rétractations de Gustave. Avez, puis rétractations de Gaston.

Même s'il est libéré, Gaston Dominici restera, du point de vue juridique, un « condamné à mort ». Son casier judiciaire portera toujours la mention « condamné à mort le 28 novembre 1954 » et il restera frappé d'incapacité civile.

En cela la grâce diffère de la réhabilitation ou de l'amnistie : elle ne fait que suspendre l'exécution de la peine ; elle n'efface pas la condamnation.

Gaston Dominici avait fait l'objet le 3 août 1957, d'une première mesure de grâce du président René Coty.

La peine de mort prononcée contre lui avait alors été commuée en celle de travaux forcés à perpétuité. La libération du plus vieux condamné de France constituera une mesure exceptionnelle. On ne connaît guère que deux cas de condamnés à mort pour des crimes de droit commun qui aient été libérés : Violette Nozières, meurtrière de son père en 1934, et Eugène Boyer, meurtrier d'une vieille femme en 1931.

Au Conseil des Etats, première empoignade entre « paysans des gares » et adeptes de la loi Piot au sujet de la retenue de 6 centimes par litre de lait qui frapperait les agriculteurs ne respectant pas les exhortations du Conseil fédéral et du parlement. Cette mesure destinée à endiguer la surproduction de lait n'a pas trouvé grâce devant les représentants des cantons, qui l'ont repoussée par 23 voix contre 17. La semaine prochaine, le Conseil national se remettra à l'œuvre afin de proposer une solution respectant les intérêts supérieurs du pays.

A la fraction radicale-démocratique des Chambres fédérales, les porte-parole du respect des différentes régions linguistiques du pays ont proposé M. Rosset, conseiller national neuchâtelois, à la vice-présidence du groupe. Cette proposition a trouvé l'agrément unanime des conseillers radicaux. Ainsi, le parti radical-démocratique suisse est présidé par le Tessinois Nello Celio et le groupe radical des Chambres par l'Alémannique Studer, de Berthoud, assisté d'un vice-président romand.

†

Madame Jules ARLETTAZ-JORIS, à Orsières ;  
Monsieur Louis ARLETTAZ, à Orsières ;  
Madame veuve Auguste ARLETTAZ-REVAZ et ses fils, à Orsières ;  
Monsieur Charly TROILLET-ARLETTAZ et son fils, à Orsières ;  
Madame veuve Elise DOY-ARLETTAZ, ses enfants et petits-enfants, à Ballaigues ;  
Monsieur et Madame Emile ARLETTAZ-STEINER, leurs enfants et petits-enfants, à Pesey ;  
Madame et Monsieur Jules DARBEL-LAY-ARLETTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Bourg ;  
Madame et Monsieur Otto DARBEL-LAY-ARLETTAZ et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Albert ARLETTAZ-CARRAUX, leurs enfants et petits-enfants, à Vouvy ;  
Madame veuve Joseph ARLETTAZ et ses enfants, à Vouvy ;  
Les enfants de Madame LERESCHE-ARLETTAZ, à Lausanne ;  
ainsi que les familles parentes et alliées FROSSARD, DARBEL-LAY, JORIS, BALLEYS, MURISIER et THEUX ont la profonde douleur de faire part du décès de :

## Monsieur Jules ARLETTAZ

maître forgeron

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé subitement à Orsières le 22 juin, dans sa 69<sup>me</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le samedi 25 juin, à 10 h. 30. Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La Société de musique l'« Echo d'Orsières » et la Direction du Cinéma d'Orsières, ont le pénible regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules ARLETTAZ

Président d'honneur de la Société et Directeur du Cinéma

Pour les obsèques, se conformer à l'avis de la famille.

†

La Fédération des Fanfares radicales et socialistes de l'Entremont ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules ARLETTAZ

à Orsières  
président de la Fédération

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille. Une délégation de chaque fanfare est priée de se rendre à l'ensevelissement.

†

Le parti radical et la jeunesse radicale d'Orsières ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules ARLETTAZ

ancien Président du parti et membre fondateur de la jeunesse

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur Albert ROH et famille

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont entourés dans leur épreuve, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

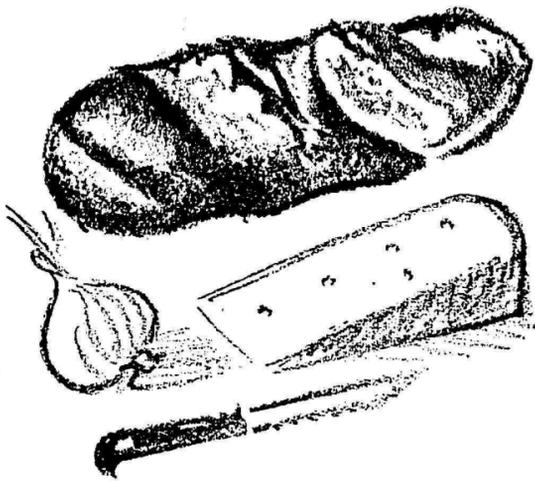


**MERCREDI**  
6 juillet

**200.000**  
**100.000**

2 GROS LOTS

**LOTÉRIE ROMANDE**



# Beauvalais



GORON

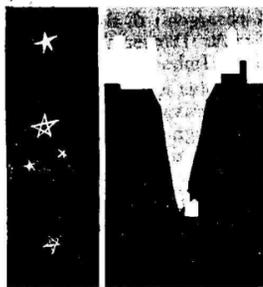
Un vin rouge d'été  
léger et fruité

Qualité

## PROVINS

LISEZ  
ET FAITES LIRE

# LE CONFÉDÉRÉ



## SION à la lumière de ses étoiles

tous les soirs du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre



JOIE DE VOYAGER...

Elle est bien réelle, surtout si l'on dispose des billets de banque ou des chèques de voyage nécessaires à l'étranger. Il est aussi avantageux que pratique de recourir aux services de l'U. B. S.

Union  
de Banques Suisses



Pour un  
ENSEMBLE de  
**STUDIO-  
SALON**

adressez-vous

à la  
Maison  
Sion

**PRINCE**

Rue de Conthey 15  
Tél. (027) 2 28 85

SARCLEUSES

# PLATZ

ATOMISEURS « BOSS »

Démonstration sans engagement

**GARAGE DU PONT - FULLY**

Tél. (026) 6 33 68.

# Cinéma

Jusqu'à dimanche 26 (Dim. :  
14 h. 30 et 20 h. 30) :

Le passionnant film suisse :

**ÇA S'EST PASSÉ  
EN PLEIN JOUR**

avec Michel Simon.

Dimanche, à 17 h. et lundi 27:  
Un « policier » de classe :

**L'HOMME DANS LE FILET**

avec Alan Ladd.

Jusqu'à dim. (14 h. 30 et 20  
heures 30) :

La meilleure actrice de l'année  
Susan Hayward dans un « wes-  
tern » :

**LA FERME  
DES HOMMES BRULÉS**

avec Stephen Boyd. Tourné dans  
les splendides paysages du Ca-  
nada.

Dimanche, 17 h. et dès lundi :  
**Mr SUZUKI**

le célèbre agent japonais.

Jusqu'à dimanche 26 (Dim. :  
14 h. 30 et 20 h. 30) :

Burt Lancaster dans un film  
sauvage et grandiose :

**L'HOMME DU KENTUCKY**

L'histoire d'un grand aventu-  
rier. En cinémascope et en cou-  
leurs.

Vendredi 24 - (Dès 18 ans) :

Du charme et de l'humour :

**GIGI**

avec Leslie Caron et Maurice  
Chevalier.

Samedi 25 et dimanche 26 :

Jean Gabin dans :

**LA MARIE DU PORT**

Un grand film d'atmosphère :

Turbulent, loufoque, raffrai-  
chissant, c'est Jerry Lewis dans

**TROIS BÉBÉS SUR LES BRAS**

Rire, détente et bonne humeur  
pour la « Patronale ».

Samedi - Dimanche, 20 h. 45.

Samedi et dimanche, à 20 h.  
30 - (Dès 18 ans révolus) :

Après « Demain il sera trop  
tard », après « Les enfants de  
l'amour », voici le nouveau film  
de Léonide Moguy :

**LE LONG DES TROTTOIRS**

avec Danik Patissou, Anne Ver-  
non, Françoise Rosay. Le drame  
de l'adolescence face à la vie.

**REX**  
Saxon

**CINEMA**  
Aidon

**CINE**  
L'abeille  
RIDDES

CORBILLARD-  
AUTOMOBILE  
CERCUEILS  
COURONNES  
TRANSPORTS  
INTERNATIONAUX



**Pompes funèbres  
Marc CHAPPOT**  
Martigny-Ville  
Tél. 026 / 6 14 13

**SION — Terrain de l'ancien Stand**

Dimanche, le 26 juin 1960

## Fête cantonale de gymnastique féminine

Plus de 150 participantes  
et de nombreuses pupilles et pupillettes  
— Cantine —

**POURQUOI une cure de Circulan  
EN ÉTÉ ?**

Les changements brusques de  
température observés en été  
ont des répercussions sur  
notre organisme et notam-  
ment sur la circulation du  
sang.

Une CURE de



# Circulan

remède à base de plantes, au goût agréable, sera  
salutaire, régularisera la circulation et  
**après la cure, vous vous sentirez mieux !**  
Fr. 4.95, 1/2 lt. 11.25, 1 lt. 20.55 (économie 4 Fr.)  
Circulan chez votre pharmacien et droguiste.

JUSTE!... elle a pensé à **CARDINAL**  
ma bière!



Elle connaît à merveille mes préférences  
et s'entend à me servir ma **CARDINAL**  
exactement comme je l'aime :  
bien fraîche, mais non glacée.  
Ainsi soignée, **CARDINAL**  
est vraiment un délice...  
Goûtez-la et

# CARDINAL

sera  
*vo*tre bière  
aussi

Vous la trouverez chez tous  
nos clients cafetiers et détaillants

Brasserie du Cardinal S.A., Fribourg

Tous renseignements auprès de nos dépôts de Genève, Nyon, Lausanne, Payerne, Yverdon, St-Aubin, Neuchâtel, Les Verrières, Romont  
Châtel-St-Denis, Monthey, Martigny, Salvan, Sion, Sierre, Brigue, Zermatt, Berne, Adelboden, Bienna, Lyss, Schwarzenbourg

BOUCHERIE CHEVALINE  
MARTIGNY-BOURG

samedi

## poulain

Tél. 6 00 51



**AMSTERDAMER**

Le 1<sup>er</sup> juillet

## à louer

à Martigny-Bourg, 1 stu-  
dio-cuisine et 1 appa-  
rtement de 3 pièces, tout  
confort.

S'adresser (026) 6 13 09.

Pour **VERBIER**

On demande une per-  
sonne capable pour s'oc-  
cuper du ménage. Ita-  
lienne acceptée. Bon  
gâge. Entrée de suite.

S'adresser à la Bou-  
langerie Bircher, Ver-  
bier, tél. (026) 7 13 05.

Docteur

**Halstenbach-Coquoz**  
Spécialiste F. M. H.  
8, avenue de la Gare  
Martigny

## ABSENT

du 25 juin au 4 juillet

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

ORSIERES

## † JULES ARLETTAZ

Monsieur Jules Arlettaz est mort. Il y a deux jours à peine, nous étions assis l'un en face de l'autre et cautions. Je n'ai pas su voir que la Mort, cette gueuse, guettait. « J'ai bien un peu de peine à marcher, disait Monsieur Arlettaz, mais le coffre est bon, et « on » ne m'aura pas connu ça ».

Misère ! Je vous ai revu hier matin dans un cercueil. Mais, était-ce vous ? L'orage menaçait, et vous étiez plein de silence, vous, l'homme débordant de vie.

Demain, vos parents et vos amis, conduits par les gars de l'« Echo d'Orny » que vous avez tant aimée, confieront votre corps à la terre qui apaise de tout tourment.

Pour eux je veux parler quelques instants de vous...

Jules Arlettaz était originaire de Liddes. Pourtant plus personne, ou presque, ne s'en souvenait tant Orsières l'avait adopté. En 1906, âgé de 15 ans, il était dans les rangs de la fanfare « La Fraternité » de Liddes. En 1960, M. Arlettaz, sans avoir jamais interrompu son activité musicale, était encore musicien de l'« Echo d'Orny » d'Orsières, dont il fut l'un des membres fondateurs et le premier président en 1921. Eh ! quoi, diront certains, c'est là son grand titre de gloire ? Je pense que oui. La plupart me comprendront, surtout s'ils savent que M. Arlettaz aimait vraiment la musique et qu'à côté de ce passe-temps il faisait honnêtement et modestement son métier de maréchal-ferrant. Quelques heures avant de mourir, terrassé par une attaque, il ferait encore un des rares chevaux de la commune.

Ce métier, qu'il aimait, il l'avait appris en faisant quelque peu son « Tour de Suisse » avant de s'établir à Orsières.

Il a accompli sa vocation d'homme avec tous les aléas que cela comporte. Il eut notamment le chagrin de voir mourir deux de ses enfants en pleine

jeunesse.

Seule sa vie publique nous appartient et il faut dire quel homme agréable et courtois c'était. Après la dernière guerre il se mit en tête de réorganiser la fanfare « Echo d'Orny » dont il fut à nouveau le président de 1945 à 1960. Il est mort président d'honneur de sa société. Il réorganisa également la Fédération des fanfares radicales et socialistes de l'Entremont dont il était le président.

Lorsque l'« Echo d'Orny » après la guerre transforme son local pour en faire une salle de cinéma, c'est Jules Arlettaz que l'on trouve à la tête du comité de construction. Aujourd'hui il était directeur du Cinéma. Il y a quelques années il présidait aux destinées du parti radical...

Et pourtant, il faudra bien nous consoler, comme devront tenter d'oublier ses parents, auxquels va notre sympathie.

J'aime à réfléchir aux problèmes de la vie et de la mort, mais pas tant sur une tombe ouverte.

Malheureusement pour les pauvres hommes il y a une certitude ici-bas : celle de la souffrance et de la mort. Hélas, jamais les pleurs n'ont réveillé la mort.

Adieu, Monsieur Arlettaz.

A. C.

On nous écrit d'autre part :

C'est avec un profond chagrin que nous avons appris le subit décès de M. Jules Arlettaz.

Il était le président des fanfares radicales-socialistes d'Entremont depuis 1948.

Il a œuvré avec cœur pour mener à bien sa tâche et nous lui devons tout, principalement l'élaboration de nos statuts et la fraternité qui lie toutes nos sociétés. Son souvenir restera gravé en nous.

Nous présentons à sa famille si durement touchée nos sincères condoléances.

15 h. 55 à 16 h. 40 : Exercices d'ensemble et enfin distribution des prix.

Hors programme, quelques productions des pupillettes qui réjouiront tout particulièrement les nombreux parents présents.

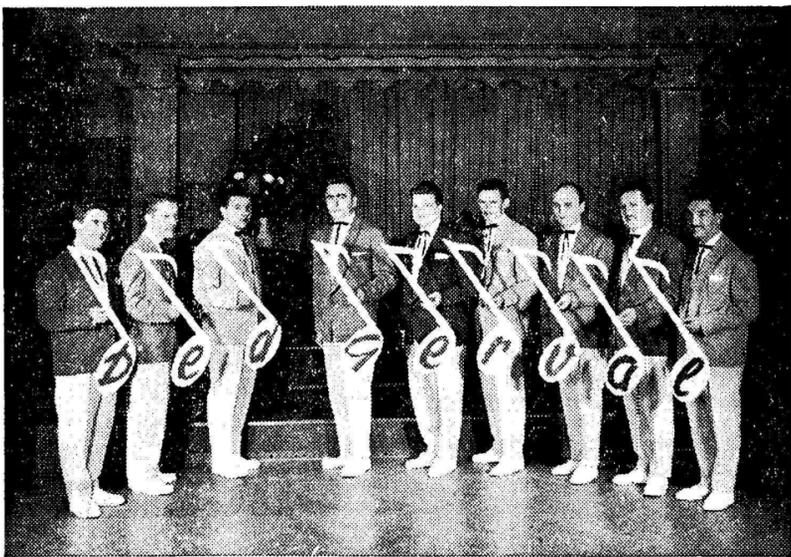
Voilà un magnifique programme que personne ne voudra manquer. Pour tous les autres détails de cette importante manifestation on est prié de se procurer le livret de fête qui sera mis en vente à l'entrée du Stade.

Souhaitons aux dévoués organisateurs, à la tête desquels se trouve M. Marco Donazzolo, pleine réussite et les mêmes rayons de soleil que ceux dont nous bénéficions depuis fort longtemps.

Dimanche, rendez-vous de tous les sportifs au terrain de l'Ancien Stand. En vérité, du tout beau sport, grâce à l'élégance féminine ! Ry.

Samedi à Chippis :

## Election de Miss National Beauté



Le célèbre orchestre DED GERVAL, qui conduira la danse demain samedi 25 juin, à la halle de gymnastique de Chippis, de 21 h. à 4 h. le matin. A minuit, élection de Miss National Beauté 1960, avec Denis Michel, de la radio-télévision et de nombreuses et charmantes candidates.

ISERABLES

## † Cyprien Lambiel

Malgré les occupations intenses de la saison, toute la population d'Iséables a rendu samedi écoulé un dernier et émouvant hommage à notre ami unanimement regretté Cyprien Lambiel.

L'honorable défunt de 24 ans laisse dans l'affliction une courageuse épouse, une fillette de quelques semaines, ainsi qu'une nombreuse parenté. La section locale de jeunesse radicale perd également un membre enthousiaste qui n'a jamais craint d'afficher ses solides convictions politiques ; ses camarades de chantier pleurent un homme d'idéal et de cœur.

Cyprien nous a quittés sereinement, après une longue et terrible maladie, ayant à peine connu les joies d'un jeune foyer. Là-haut, la divine Providence lui a réservé une place d'honneur. A la lumière de la foi, son exemple nous inspire et console. Que toute sa famille explorée accepte sincèrement nos sentiments respectueux et notre profonde sympathie.

Ses amis

VERNAYAZ

### Assemblée du F.-C.

Réunis en assemblée de comité, les dirigeants du F.C. Vernayaz ont fixé l'assemblée générale au samedi 2 juillet prochain au Café de la Poste, à 20 heures.

Ils demandent dès maintenant à tous leurs membres de réserver cette date et de répondre nombreux à la convocation qui leur sera adressée personnellement.

Les amis et supporters du club sont également cordialement invités. Ils pourront ainsi se rendre compte du travail qui s'est fait et qui reste à faire, notamment en ce qui concerne le nouveau terrain des sports.

Le Comité.

\*\*\*

### Gymnastique aux nationaux

Sur le même stade, trois gymnastes. Tous trois semblables, et pourtant bien distincts.

Le premier est artistique, l'autre athlète, et celui-ci... gymnaste aux nationaux.

Aux nationaux dit-on, parce que ses ancêtres de la Suisse primitive ont fait les jeux qu'il pratique maintenant sur ce stade.

Notre société actuelle a réglementé ces jeux et en a fait un sport bien défini. Il ne faut donc pas dire que le lutteur est un gymnaste aux nationaux. Le lutteur est le spécialiste d'une discipline que pratique le « national ». Car, avant de lutter avec ses camarades concurrents, il devra les affronter aux avant-luttes ; d'abord une course de vitesse de 100 m., puis, le saut en longueur, le saut en hauteur combiné, le lever de pierre 10 fois de chaque bras et un préliminaire ou exercice à main libre.

En Valais, les gymnastes pratiquant ce sport forment l'Association Valaisanne des Gymnastes aux Nationaux au sein de l'A.C.F.G. Monsieur Oscar Kronig, de Gampel, préside avec autorité et compétence cette association.

Nous avons le plaisir d'apprendre que le 3 juillet 1960, la Section S.F.G. de Vernayaz organise la Fête Cantonale Valaisanne des Gymnastes aux Nationaux. Une bien jolie fête en perspective sur les bords du Trient. G. C.

### Charrat et Clairval

Les propriétaires de Charrat viennent de renouveler leur geste traditionnel à l'égard de Clairval en lui offrant le produit du dernier jour de cueillette d'asperges. Les 100 enfants de Clairval ont ainsi pu manger à satiété de ce délicieux légume. Un grand merci à la population de Charrat.

TENNIS

### Championnats valaisans à Sion

Samedi, dimanche et le jour de la St-Pierre, le T.-C. Valère de Sion organise les championnats valaisans qui réunissent l'élite des tennismen du canton.

NATATION

### Dimanche : Coupe de Géronde

C'est donc dimanche 26 juin qu'est organisée cette Coupe, dès 9 h. 15. Water-polo, relais, nages de toutes catégories rempliront cette journée qui verra l'attribution de nombreux challenges. La traversée du lac sera une épreuve d'un grand intérêt car elle est très spectaculaire.

Pour la première fois dans l'Histoire :

## Un homme court à 36 km.-h.

L'exploit de Hary, qui a réussi 10 secondes aux 100 mètres à Zurich, apporte la plus grande vitesse jamais atteinte par l'homme avec ses seuls moyens. 36 km. à l'heure. Si l'on pense aux vitesses des véhicules à moteur... et des avions supersoniques, cette allure paraît bien modeste. N'empêche qu'Hary parcourt 10 mètres à la seconde : essayez, pour voir...

Voici l'historique — des temps modernes — de ce prestigieux record du 100 mètres :

23 avril 1929 : Paddock (E.-U.), 10"4 ; 18 octobre 1929 : Eldracher (Al.), 10"3 ; 8 septembre 1930 : William (Can.), 10"3 ; J. O. de Berlin 1936 : Owens (E.-U.), 10"2 ; 6 juin 1941 : Davis (E.-U.), 15 mai 1948 : Beach (Panama), 10"2 ; 9 juillet 1949 : Ewell (E.-U.), 10"2 ; 26 août 1951 : Mac Donald Bailey (G.-B.), 10"2 ; 17 et 31 octobre 1954 : Fütterer (Al.), 10"2 ; 1er juin 1956 : Murchison (E.-U.), 10"2 ; 20 octobre 1956 : King (E.-U.), 10"1 ; 27 octobre 1956 : King (E.-U.), 10"2 ; 14 avril 1959 : Norton (E.-U.), 10"1 ; 10 juin 1960 : Tidwell (E.-U.), 10"1.

L'homme a mis 64 ans pour courir le 100 mètres à 36 kilomètres de moyenne. La première performance homologuée remonte à 1896, date des premiers jeux Olympiques modernes à Athènes, où l'Américain Burke courut en 12 secondes.

### Ce ballon a été anéanti en Valais



Le ballon « Cirque Knie », parti d'Interlaken a pris feu après son atterrissage au-dessus de Birgisch.

### Les grands magasins et la fermeture anticipée du samedi

L'Association des Grands Magasins Suisses vient de tenir à Berne, sous la présidence de M. W. Weber, Zurich, son assemblée générale ordinaire. L'assemblée a pris connaissance de la tendance, constatée dans le commerce de détail aussi, vers une réduction des heures de travail. Les grands magasins, eu égard aux intérêts des consommateurs, s'opposent toutefois résolument aux avances sollicitant une fermeture anticipée des magasins le samedi et autres jours précédant les jours fériés. En effet, malgré l'introduction de plus en plus étendue de la semaine de cinq jours, il n'y a pas eu, jusqu'ici, une diminution des ventes du samedi après-midi. Le besoin de beaucoup de consommateurs d'effectuer les achats en famille, et ceci de préférence pendant leur après-midi libre, est toujours très prononcé et peut également se considérer comme un des symptômes de l'augmentation croissante des revenus. Si le consommateur même devait modifier l'horaire de ses achats, il y aurait alors lieu d'envisager immédiatement l'introduction, pendant toute l'année, des ventes du soir dans le sens d'une extension complémentaire des heures de vente. L'adaptation des horaires de travail qui s'ensuivrait pour le personnel du commerce de détail devrait se faire moyennant entente entre les deux partenaires sociaux, problème qui a déjà pu être résolu de manière satisfaisante lors de l'introduction, à titre d'essai, des ventes du soir. On sait que les heures d'ouverture des magasins et celles de travail du personnel ne sont pas identiques dans le commerce de détail et il faut donc faire une distinction très nette lors des discussions de politique économique et sociale. En ce qui concerne la future loi du travail, l'Association des Grands Magasins Suisses est d'avis que le législateur doit tenir compte tant de l'unité économique du grand magasin que des fonctions particulières du commerce de détail en tant qu'entreprise au service des clients.

FOOTBALL

### 1/2 finale de la Coupe valaisanne

## Sion - Rarogne 2-1

(mi-temps 1-1)

Mercredi soir ; température agréable, parc des sports en bon état ; 400 spectateurs.

Sion (WM) : Panchard ; Sixt, Héritier, Bétrisey ; Massy, Karlen ; Cuche, Anker, Troger, Guhl, Mayor.

Pour des raisons diverses, le F.-C. Sion s'aligne dans une formation assez hétéroclite alors que le F.-C. Rarogne se présente au grand complet.

Rarogne (verrou) : Imboden A. ; Bumann, Zurbriggen ; B. Bregy, A. Bregy Wehrli ; A. Troger, M. Troger, H. Imboden, P. Imboden, A. Troger.

Beaucoup plus rapide sur la balle et surtout plus travailleur dans l'ensemble, c'est Rarogne qui ouvre le score par P. Imboden d'un tir à bout portant à la 11e minute.

Malgré de nombreuses occasions, Anker s'étant notamment trouvé par trois fois seul devant A. Imboden sans parvenir à le battre, Sion ne réussit l'égalisation qu'à la 45e minute grâce à un coup de tête de Mayor sur un dégagement de la défense haut-valaisanne renvoyé par un joueur séduis.

A la 49e minute, Anker est fauché par Zurbriggen à l'intérieur du rectangle des 16 m. ; Guhl transforme impeccablement le pénalty et donne du même coup la victoire à sa formation, car plus rien ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final. Néanmoins, les Séduis ont eu passablement de peine à maintenir leur maigre avance parce que Rarogne tenait évidemment à provoquer la surprise du jour ; cependant, il faut dire que deux tirs des avants locaux s'écrasèrent coup sur coup sur la transversale aux environs de la 80e minute.

Ainsi, dimanche en fin d'après-midi, le F.-C. Sion recevra le Martigny-sports pour la finale de la Coupe valaisanne. En fait d'apothéose de saison, nous ne pouvions pas souhaiter mieux et malgré la chaleur et le beau temps, nous sommes persuadés que le public se rendra en grand nombre au parc des sports pour assister à la première confrontation de nos deux équipes de ligue nationale B.

En lever de rideau, Sion juniors C rencontrera Viège juniors B pour la finale du championnat valaisan, puis Sion juniors A sera opposé à Sierre juniors A pour la finale de la Coupe valaisanne des juniors.

### Rallye touristique Martigny-Verbier

Nous rappelons que le rallye touristique de Martigny-Verbier, qui se déroulera dimanche 26 juin, est ouvert à tout conducteur. Il s'agit non pas d'une course de vitesse, mais d'une manifestation demandant de la part du pilote et des occupants de la voiture beaucoup d'observation, d'imagination et de chance. Rendez-vous dimanche, à 7 h. 30, en face du tea-room Bamby.

Une raclette sera servie à ceux qui le désirent à l'arrivée à Verbier. Inscription au départ.